



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 janvier 2017

Plan hivernal 2016-2017 : 153 places d'urgence mobilisables en Vendée

La préfecture de la Vendée a activé, dès le 1^{er} novembre 2016, le plan hivernal afin d'apporter une réponse graduée et adaptée aux besoins des populations sans abri.

Outre le dispositif de veille saisonnière mis en place, deux niveaux de mobilisation supplémentaire peuvent être activés selon la température ressentie (intégrant la température réelle et la force du vent) :

- un niveau « vigilance verte », en cas de température négative comprise entre -5° et -10° ;
- un niveau « vigilance jaune », à partir de -10°.

Au total, le département dispose de **153 places d'urgence mobilisables**, soit 124 places dès l'activation de la période de veille saisonnière, 21 places complémentaires en niveau de vigilance verte et 8 places supplémentaires à partir du niveau de vigilance jaune.

Sans attendre la baisse des températures annoncée vendredi 6 et samedi 7 janvier (température ressentie -7 le matin), des places supplémentaires sont d'ores et déjà disponibles pour qu'aucune personne ne soit dans la rue.

Ce dispositif se décline sur 4 secteurs :

- **La Roche-sur-Yon** ;
- **Le pays des Olonnes** : les Sables d'Olonne, Challans, Saint Gilles Croix de Vie, Aizenay ;
- **Les Herbiers – Montaigu** : Les Herbiers, les Epesses, Mortagne sur Sèvre, Pouzauges, Montaigu, Les Essarts et Rocheservière ;
- **Fontenay le Comte** : Chaillé les Marais, Ste Hermine, St Michel le Clouq, St Pierre du Chemin et Fontenay-le-Comte.

Il permet ainsi de couvrir l'ensemble du territoire départemental, avec le soutien actif de bénévoles d'associations caritatives.

La direction départementale de la cohésion sociale, les services de secours, les collectivités locales et les associations sont fortement mobilisés au service des publics fragiles durant cette période.





Signaler toute personne en précarité dans la rue, en appelant le 115, est un geste citoyen.
Si le besoin s'en fait ressentir, il convient de rester auprès de la personne jusqu'à sa prise en charge.

